

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 30 octobre 2024 à 9 h en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;  
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

---

**CE-20241030-3815**

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOTS 1 374 667 ET 1 601 473

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de Succession Hong Trang Dang, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 46 000 \$ les lots 1 374 667 et 1 601 473 du cadastre du Québec, d'une superficie totale de 1 677,4 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaires à des fins de prolongement de la rue Salvadore, pour régulariser un tronçon existant et à des fins de conservation;

de mandater Dunton Rainville S.E.N.C.R.L. pour préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1818185)  
(SD-2024-5058)

---

**CE-20241030-3816**

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 46 000 \$, prise à même les sommes disponibles au Règlement L-12981-F, pour défrayer l'acquisition des lots 1 374 667 et 1 601 473 du cadastre du Québec, nécessaires à des fins de prolongement de la rue Salvadore, pour régulariser un tronçon existant et à des fins de conservation;



d'approuver une dépense, prise à même les sommes disponibles au Règlement L-12981-F, pour défrayer la préparation de l'acte notarié;

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1818185)  
(SD-2024-5058)

---

**CE-20241030-3817**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12981-F - LOTS 1 374 667 ET 1 601 473

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12981-F, un montant de 47 300 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, dans le cadre de l'acquisition des lots 1 374 667 et 1 601 473 du cadastre du Québec, nécessaires à des fins de prolongement de la rue Salvadore, pour régulariser un tronçon existant et à des fins de conservation.

(CT:1818185)  
(SD-2024-5058)

---

**CE-20241030-3818**

ÉCHANGE - INVESTISSEMENTS FRATERNITÉ INC. - SANS SOULTE

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'échange d'une partie du lot 4 528 809 (lot projeté 6 653 465) du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 248,8 mètres carrés, d'une valeur de 93 000 \$, propriété de Ville de Laval contre une partie du lot 5 537 013 (lot projeté 6 653 467) dudit cadastre, d'une superficie approximative de 233,7 mètres carrés, d'une valeur de 93 000 \$, propriété d'Investissements Fraternité inc., leurs représentants, successeurs ou ayants droit, le tout tel que montré et décrit aux plans et description technique préparés par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 30 juillet 2024 sous le numéro 7532 de ses minutes, ledit échange étant sans soulte ni retour de part et d'autre, le tout selon les termes et conditions mentionnés à la promesse d'échange, nécessaire afin de positionner les infrastructures souterraines des réseaux techniques urbains en prévision du futur réaménagement géométrique du boulevard Robert-Bourassa et de l'avenue des Aristocrates avec l'ajout de liens actifs (trottoirs et pistes cyclables);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-



président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1818722)  
(SD-2024-5134)

---

**CE-20241030-3819**

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET  
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver une dépense de 93 000 \$, prise à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations, pour défrayer l'acquisition d'une partie du lot 5 537 013 (lot projeté 6 653 467) du cadastre du Québec, nécessaire afin de positionner les infrastructures souterraines des réseaux techniques urbains en prévision du futur réaménagement géométrique du boulevard Robert-Bourassa et de l'avenue des Aristocrates avec l'ajout de liens actifs (trottoirs et pistes cyclables);

d'approuver une dépense jusqu'à concurrence de 1 000 \$, prise à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations, pour défrayer les droits de mutation applicables suite à la vente de la partie du lot 4 528 809 (lot projeté 6 653 465) dudit cadastre;

aux montants ci-dessus mentionnés s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1818722)  
(SD-2024-5134)

---

**CE-20241030-3820**

**REMPLACEMENT CADASTRAL - VILLE DE LAVAL ET  
INVESTISSEMENTS FRATERNITÉ INC. - PL-2024-236**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver le remplacement des lots 4 528 809 et 5 537 013 du cadastre du Québec par les lots 6 653 464, 6 653 465, 6 653 466 et 6 653 467 dudit cadastre, montrés sur le plan préparé par M. Stéphane Lemay, arpenteur-géomètre, le 26 septembre 2024 sous le numéro 3199 de ses minutes, conditionnellement à la présentation de ce plan au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles dans les 6 mois suivants la délivrance du permis de lotissement;

d'autoriser la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1818722)  
(SD-2024-5134)



---

**CE-20241030-3821**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - EXCLUSION DU  
DOMAINE PUBLIC - LOT P.4 528 809

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'exclure une partie du lot 4 528 809 (lot projeté 6 653 465) du cadastre du Québec du domaine public.

(CT:1818722)  
(SD-2024-5134)

---

**CE-20241030-3822**

EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION REFUSÉ - LOTS 1 069  
666 ET 1 069 669

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de refuser d'exercer le droit de préemption sur les lots 1 069 666 et 1 069 669 du cadastre du Québec, avec bâtiments dessus érigés situés aux 85, rue Grenon Est et 88, rue Jubinville.

(SD-2024-5150)

---

**CE-20241030-3823**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - RAPPORT -  
EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION REFUSÉ - LOTS 1 069  
666 ET 1 069 669

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte des raisons du refus d'exercer le droit de préemption par le comité exécutif, énoncées au sommaire décisionnel, concernant les lots 1 069 666 et 1 069 669 du cadastre du Québec, avec bâtiments dessus érigés situés aux 85, rue Grenon Est et 88, rue Jubinville.

(SD-2024-5150)

---

**CE-20241030-3824**

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 2 072 246

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de MM. Carmine Nicodemo, Domenico Nicodemo, Nicolo Nicodemo, Mme Rachelina Nicodemo, Succession Fernando Nicodemo et Succession Louise St-Armand, leurs représentants,



successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 13 300 \$ le lot 2 072 246 du cadastre du Québec, d'une superficie de 2 212,2 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 21);

de mandater Dunton Rainville S.E.N.C.R.L. pour préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1820839)  
(SD-2024-5418)

---

**CE-20241030-3825**

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET  
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver une dépense de 13 300 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, afin de défrayer l'acquisition du lot 2 072 246 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 21);

d'approuver une dépense, prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, afin de défrayer la préparation de l'acte notarié;

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1820839)  
(SD-2024-5418)

---

**CE-20241030-3826**

**ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 2 072 217**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'accepter l'offre de MM. André Boies, Denis Boies et Mme Lise Boies, leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 2 900 \$ le lot 2 072 217 du cadastre du Québec, d'une superficie de 445,9 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 21);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié



requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1820847)  
(SD-2024-5420)

---

**CE-20241030-3827**

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET  
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver une dépense de 2 900 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, afin de défrayer l'acquisition du lot 2 072 217 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 21);

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1820847)  
(SD-2024-5420)

---

**CE-20241030-3828**

**ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 1 491 804**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'accepter l'offre de Succession Antonio Veltri, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 5 100 \$ le lot 1 491 804 du cadastre du Québec, d'une superficie de 1 440 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1820863)  
(SD-2024-5423)

---



**CE-20241030-3829**

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET  
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver une dépense de 5 100 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, afin de défrayer l'acquisition du lot 1 491 804 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente;

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1820863)  
(SD-2024-5423)

---

**CE-20241030-3830**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ACCEPTATION - OFFRE  
DE VENTE - LOT 1 452 560**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de recommander au conseil d'accepter l'offre de Young Israel of Chomedey, leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 490 000 \$ le lot 1 452 560 du cadastre du Québec, d'une superficie de 2 326,9 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire afin de régler des enjeux d'accessibilité, de visibilité et de sécurité au parc du Sablon;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1821029)  
(SD-2024-5441)

---

**CE-20241030-3831**

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET  
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver une dépense de 490 000 \$, prise à même les sommes disponibles au Règlement L-12981-F, pour défrayer l'acquisition du lot 1 452 560 du cadastre du Québec, nécessaire afin de régler des enjeux d'accessibilité, de visibilité et de sécurité au parc du Sablon;



au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables;

le tout conditionnellement à l'autorisation de l'acquisition dudit lot par le conseil municipal.

(CT:1821029)  
(SD-2024-5441)

---

**CE-20241030-3832**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12981-F - LOT 1 452 560

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12981-F, un montant de 514 500 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, dans le cadre de l'acquisition du lot 1 452 560 du cadastre du Québec, nécessaire afin de régler des enjeux d'accessibilité, de visibilité et de sécurité au parc du Sablon, conditionnellement à l'autorisation de l'acquisition dudit lot par le conseil municipal.

(CT:1821029)  
(SD-2024-5441)

---

**CE-20241030-3833**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - INDEMNITÉ MAJORÉE -  
EXPROPRIATION - LOT 1 221 768

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver la majoration de 104 800 \$ de l'indemnité prévue pour l'acquisition par voie d'expropriation du lot 1 221 768 du cadastre du Québec, nécessaire au prolongement de la rue John-Pratt, entre la rue Philippe-Lebon et le boulevard Saint-Elzéar Ouest, et de l'urbanisation du boulevard Saint-Elzéar Ouest entre les rues John-Pratt et Louis-B.-Mayer.

(CT:1821821)  
(SD-2024-5544)

---

**CE-20241030-3834**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -  
CONVENTION DE RÈGLEMENT HORS COUR QUANT À  
L'INDEMNITÉ DÉFINITIVE D'EXPROPRIATION

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver la convention de règlement hors cour quant à l'indemnité définitive d'expropriation à intervenir





entre Ville de Laval, Alice Tanios et Sharles Saab au montant de 523 500 \$ pour l'acquisition par voie d'expropriation du lot 1 221 768 du cadastre du Québec, nécessaire au prolongement de la rue John-Pratt, entre la rue Philippe-Lebon et le boulevard Saint-Elzéar Ouest, et de l'urbanisation du boulevard Saint-Elzéar Ouest entre les rues John-Pratt et Louis-B.-Mayer;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer tous les documents nécessaires à la réalisation de la convention;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1821821)  
(SD-2024-5544)

---

**CE-20241030-3835**

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET  
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver une dépense de 104 800 \$, prise à même les sommes disponibles au Règlement L-12939, pour défrayer l'indemnité définitive d'expropriation dans le cadre de l'acquisition par voie d'expropriation du lot 1 221 768 du cadastre du Québec, nécessaire au prolongement de la rue John-Pratt, entre la rue Philippe-Lebon et le boulevard Saint-Elzéar Ouest, et de l'urbanisation du boulevard Saint-Elzéar Ouest entre les rues John-Pratt et Louis-B.-Mayer;

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables;

conditionnellement à l'approbation de l'indemnité majorée et de la convention de règlement hors cour quant à l'indemnité définitive d'expropriation par le conseil municipal.

(CT:1821821)  
(SD-2024-5544)

---

**CE-20241030-3836**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - PROCÉDURES EN  
EXPROPRIATION - BOULEVARD ROBERT-BOURASSA ET  
AVENUE DES ARISTOCRATES**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de recommander au conseil d'autoriser l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des 30 parties de lots énumérées ci-dessous, d'une superficie totale de 5 709,9 mètres carrés, nécessaires afin de positionner les infrastructures souterraines des réseaux techniques urbains en prévision du futur réaménagement géométrique du



boulevard Robert-Bourassa et de l'avenue des Aristocrates avec l'ajout de liens actifs (trottoirs et pistes cyclables);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre les procédures en expropriation et à déposer l'indemnité provisionnelle initiale requise par la Loi concernant l'expropriation pour l'acquisition desdites parties de lots, le tout tel que montré et décrit aux plans et descriptions techniques préparés par M. Stéphane Lemay, arpenteur-géomètre, le 10 octobre 2024 sous le numéro 3202 de ses minutes, et à offrir aux expropriés les sommes ci-après mentionnées, représentant la valeur marchande estimée en date du 1er septembre 2024 ainsi qu'une estimation de certains postes d'indemnisation:

A) lots: P.3 551 596, P.3 551 597, P.3 551 598, P.3 551 599, P.3 552 962, P.3 986 769, P.4 000 666, P.4 002 915, P.6 560 768, P.6 560 769, P.6 580 124 et P.6 638 433  
superficie: 2 401,8 mètres carrés  
1 105 400 \$  
(N/D: AC-22-191/01);

B) lot: P.3 202 428  
superficie: 250,9 mètres carrés  
183 200 \$  
(N/D: AC-22-191/02);

C) lots: P.1 392 397, P.3 368 466 et P.3 420 651  
superficie: 198 mètres carrés  
144 500 \$  
(N/D: AC-22-191/03);

D) lots: P.6 562 424 et P.6 562 425  
superficie: 282,7 mètres carrés  
140 800 \$  
(N/D: AC-22-191/05);

E) lot: P.3 147 772  
superficie: 424,8 mètres carrés  
353 900 \$  
(N/D: AC-22-191/06);

F) lots: P.3 368 471 et P.5 704 379  
superficie: 152,7 mètres carrés  
69 500 \$  
(N/D: AC-22-191/07);

G) lot: P.5 704 378  
superficie: 283,9 mètres carrés  
136 500 \$  
(N/D: AC-22-191/08);

H) lots: P.6 273 255 et P.6 363 089  
superficie: 464,2 mètres carrés  
196 900 \$  
(N/D: AC-22-191/10);

I) lot: P.5 549 277  
superficie: 87,5 mètres carrés



63 900 \$  
(N/D: AC-23-191/11);

J) lot: P.3 208 923  
superficie: 354 mètres carrés  
139 500 \$  
(N/D: AC-22-191/12);

K) lot: P.4 541 872  
superficie: 450,5 mètres carrés  
210 000 \$  
(N/D: AC-22-191/13);

L) lot: P.6 516 469  
superficie: 135,9 mètres carrés  
104 500 \$  
(N/D: AC-22-191/14);

M) lot: P.5 918 140  
superficie: 220,5 mètres carrés  
108 300 \$  
(N/D: AC-22-191/15);

N) lot: P.5 174 034  
superficie: 2,5 mètres carrés  
600 \$  
(N/D: AC-22-191/16);

montant total: 2 957 500 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1821862)  
(SD-2024-5546)

---

**CE-20241030-3837**

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET  
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver une dépense totale de 2 957 500 \$, prise à même les sommes disponibles au Règlement L-12981-F, pour défrayer les coûts d'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des 30 parties de lots énumérés au sommaire décisionnel, nécessaires afin de positionner les infrastructures souterraines des réseaux techniques urbains en prévision du futur réaménagement géométrique du boulevard Robert-Bourassa et de l'avenue des Aristocrates avec l'ajout de liens actifs (trottoirs et pistes cyclables);

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.



(CT:1821862)  
(SD-2024-5546)

---

**CE-20241030-3838**

REMPLACEMENT CADASTRAL - PL-2024-254 ET PL-2024-255

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le remplacement de 30 parties de lots par 60 lots énumérés à la liste jointe au sommaire décisionnel et montrés aux plans préparés par M. Stéphane Lemay, arpenteur-géomètre, le 11 octobre 2024 sous les numéros 3206 et 3207 de ses minutes, tel que prévu aux permis de lotissement;

d'autoriser la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1821862)  
(SD-2024-5546)

---

**CE-20241030-3839**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12981-F - BOULEVARD ROBERT-BOURASSA ET AVENUE DES ARISTOCRATES

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12981-F, un montant de 3 105 100 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, dans le cadre de l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation de 30 parties de lots énumérés au sommaire décisionnel, nécessaires afin de positionner les infrastructures souterraines des réseaux techniques urbains en prévision du futur réaménagement géométrique du boulevard Robert-Bourassa et de l'avenue des Aristocrates avec l'ajout de liens actifs (trottoirs et pistes cyclables), conditionnellement à l'autorisation de l'acquisition desdites parties de lots par le conseil municipal.

(CT:1821862)  
(SD-2024-5546)

---

**CE-20241030-3840**

REMPLACEMENT CADASTRAL - 4344413 CANADA INC. - PL-2024-257

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le remplacement du lot 1 221 787 du cadastre du Québec par les lots 6 573 870 et 6 573 871 dudit cadastre, montrés sur le plan



préparé par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 23 octobre 2024 sous le numéro 7560 de ses minutes, tel que prévu au permis de lotissement;

d'autoriser la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-5626)

---

**CE-20241030-3841**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un intégrateur de Solutions Power Apps dans le cadre du contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le projet «68-00002 - Plateforme Web Mobile», au montant de 101 288,38 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 5.

(CT:1816595)  
(SD-2024-4872)

---

**CE-20241030-3842**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-1496

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un analyste en cyberdéfense sénior dans le cadre du contrat à exécution sur demande pour les services professionnels en cybersécurité pour le projet «Activités de surveillance et réponse aux incidents», au montant de 100 106,55 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1496.

(CT:1821449)  
(SD-2024-5493)

---

**CE-20241030-3843**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-1496

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un analyste en cyberdéfense intermédiaire dans le cadre du contrat à exécution sur demande pour les services professionnels en



cybersécurité pour le projet «Activités de surveillance et réponse aux incidents», au montant de 67 380,03 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1496.

(CT:1821559)  
(SD-2024-5506)

---

**CE-20241030-3844**

**ÉCHÉANCES DES TAXES - EXERCICE FINANCIER 2025**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de fixer la mise à la poste du compte de taxes pour l'exercice financier 2025 au lundi 17 février 2025;

de fixer l'échéance du compte de taxes pour l'exercice financier 2025 comme suit:

pour un compte de taxes annuelles de moins de 300 \$:  
le paiement en un versement, soit le mercredi 19 mars 2025;

pour un compte de taxes annuelles de 300 \$ ou plus:  
le paiement peut être en 2 versements, soit le mercredi 19 mars 2025 et le mardi 17 juin 2025.

(SD-2024-5317)

---

**CE-20241030-3845**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -  
RADIATION - OBLIGATIONS ÉMISES - RÉGIMES DE  
RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de recommander au conseil d'autoriser le Service des finances à radier les obligations émises au Régime de retraite des employés de la Ville de Laval suite à sa scission.

(SD-2024-5341)

---

**CE-20241030-3846**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATIONS -  
ÉMISSION D'OBLIGATIONS - RÉPARTITION - RÉGIMES DE  
RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de recommander au conseil:



d'autoriser le Service des finances à émettre de nouvelles obligations pour les 6 nouveaux régimes de retraite des employés de la Ville, ayant les mêmes caractéristiques que celles radiées suite à la scission du régime de retraite;

d'autoriser le Bureau du régime de rentes à procéder à la répartition des obligations entre les 6 nouveaux régimes de retraite.

(SD-2024-5341)

---

**CE-20241030-3847**

DÉPÔT - REDDITION DE COMPTES - DÉPENSES DE  
PERSONNEL DE CABINET DU MAIRE ET DES CONSEILLERS  
DÉSIGNÉS - AOÛT 2024

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport de reddition de comptes portant sur les dépenses de personnel du cabinet du maire et des conseillers désignés au 31 août 2024.

(SD-2024-5533)

---

**CE-20241030-3848**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - OCTROI - CONTRAT  
DOS-2560

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'octroyer le contrat DOS-2560, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition, le renouvellement, le soutien et la maintenance des licences Cellebrite, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix:

Cellebrite inc.  
411 107,50 \$ (USD).

(CT:1811015)  
(SD-2024-4070)

---

**CE-20241030-3849**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-2384

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2384, au



soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de 35 Ford Explorer Interceptor hybride, pour une période d'un an, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Drummondville Ford  
2 654 309,98 \$.

(CT:1812540)  
(SD-2024-4280)

---

**CE-20241030-3850**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12983-F - CONTRAT DOS-2384

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12983-F, un montant de 2 266 400 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2384 par le conseil municipal.

(CT:1812540)  
(SD-2024-4280)

---

**CE-20241030-3851**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2578

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-2578, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services professionnels spécialisés en analyse fonctionnelle et technique, pour une période approximative de 12 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

TBMaestro inc.  
146 018,25 \$.

(CT:1812550)  
(SD-2024-4282)

---

**CE-20241030-3852**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-2491

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2491, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour le service de fourniture et le transport de conteneurs transrouliers, pour une période de 9 mois, le tout selon les termes et conditions de sa





soumission et des documents d'appel d'offres:

WM Québec inc.

lot 1

908 497,96 \$;

lot 2

486 932,92 \$;

lot 3

592 121,25 \$.

(CT:1814221)

(SD-2024-4536)

---

**CE-20241030-3853**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-2564

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2564, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour la location d'un camion nacelle, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

La compagnie de location d'autos Enterprise Canada

247 645,11 \$.

(CT:1817195)

(SD-2024-4935)

---

Les discussions sur le point 36.7 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

---

**CE-20241030-3854**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-2569

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2569, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service d'empilement de la neige au dépôt Saulnier et en option au dépôt de Sainte-Rose, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Contant inc.

6 998 068,35 \$.



(CT:1818001)  
(SD-2024-5032)

---

**CE-20241030-3855**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-2553

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2553, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de déconstruction de divers bâtiments résidentiels situés aux 4, 6, 10 et 20, terrasse Marceau et au 3863, chemin du Souvenir, pour une période de 120 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les Entreprises Géniam (7558589 Canada inc.)  
279 619,20 \$.

(CT:1818591)  
(SD-2024-5119)

---

**CE-20241030-3856**

DÉBUT, ASSISTANCE TECHNIQUE ET SURVEILLANCE -  
CONTRAT DOS-2553

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Les Entreprises Géniam (7558589 Canada inc.) pour les travaux de déconstruction de divers bâtiments résidentiels situés aux 4, 6, 10 et 20, terrasse Marceau et au 3863, chemin du Souvenir, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser MLC Associés inc. à effectuer l'assistance technique et la surveillance en ingénierie durant la réalisation desdits travaux, la phase B, soutien technique, au montant de 5 033,15 \$ et la phase C, surveillance, au montant de 6 710,86 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30311, lot 1;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2553 par le conseil municipal.

(CT:1818591)  
(SD-2024-5119)

---

**CE-20241030-3857**

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS  
- CONTRAT DOS-2553



---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser des crédits au montant de 266 500 \$, taxes nettes incluses, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations pour les années 2024 et 2025, afin de défrayer les coûts du contrat DOS-2553 concernant les travaux de déconstruction de divers bâtiments résidentiels situés aux 4, 6, 10 et 20, terrasse Marceau et au 3863, chemin du Souvenir, et ce, conditionnellement à l'adjudication dudit contrat par le conseil municipal.

(CT:1818591)  
(SD-2024-5119)

---

**CE-20241030-3858**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-2591**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2591, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de déconstruction de divers bâtiments situés aux 443A-443B et 445-447, boulevard des Laurentides et aux 440-442, rue Berri, pour une période de 120 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les Entreprises Géniam (7558589 Canada inc.)  
355 675,16 \$.

(CT:1818627)  
(SD-2024-5122)

---

**CE-20241030-3859**

**DÉBUT, SURVEILLANCE ET ASSISTANCE TECHNIQUE -  
CONTRAT DOS-2591**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser le début des travaux par Les Entreprises Géniam (7558589 Canada inc.) pour les travaux de déconstruction de divers bâtiments situés aux 443A-443B et 445-447, boulevard des Laurentides et aux 440-442, rue Berri, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser MLC Associés inc. à effectuer l'assistance technique et la surveillance en ingénierie durant la réalisation desdits travaux, la phase B, soutien technique, au montant de 6 402,15 \$ et la phase C, surveillance, au montant de 8 536,20 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat



OS-SP-30311, lot 1;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2591 par le conseil municipal.

(CT:1818627)  
(SD-2024-5122)

---

**CE-20241030-3860**

AUTORISATION - PAIEMENT - PLATEFORME TRACES  
QUÉBEC - CONTRAT DOS-2591

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivie par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec et pour la redevance imposée par le règlement favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés au ministre des Finances, au montant estimé de 1 973,70 \$, dans le cadre du contrat DOS-2591 pour les travaux de déconstruction de divers bâtiments situés aux 443A-443B et 445-447, boulevard des Laurentides et aux 440-442, rue Berri, conditionnellement à l'adjudication dudit contrat par le conseil municipal.

(CT:1818627)  
(SD-2024-5122)

---

**CE-20241030-3861**

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS  
- CONTRAT DOS-2581

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 341 000 \$, taxes nettes incluses, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations pour les années 2024 et 2025, afin de défrayer les coûts du contrat DOS-2591 pour les travaux de déconstruction de divers bâtiments situés aux 443A-443B et 445-447, boulevard des Laurentides et aux 440-442, rue Berri, et ce, conditionnellement à l'adjudication dudit contrat par le conseil municipal.

(CT:1818627)  
(SD-2024-5122)

---

**CE-20241030-3862**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-2501

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2501, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour la location de 9 camions de déneigement sans opérateur, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Groupe Damga inc.  
lots 1 à 9  
1 480 944,11 \$.

(CT:1818754)  
(SD-2024-5140)

---

**CE-20241030-3863**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-2125

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2125, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour des ententes-cadres de services professionnels d'ingénieurs-conseils durant la construction pour divers projets d'infrastructures municipales sur l'ensemble du territoire de la Ville de Laval, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Shellex Groupe Conseil inc.  
lot 1  
10 347 750 \$;

FNX-Innov inc.  
lot 2  
8 048 250 \$;

CIMA+ S.E.N.C.  
lot 3  
5 748 750 \$;

de rejeter toutes les soumissions reçues pour le lot 4 dudit contrat et d'annuler l'appel d'offres pour ce lot.

(CT:1818912)  
(SD-2024-5154)

---

**CE-20241030-3864**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-2409

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2409, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour des contrats à exécution sur demande pour les services professionnels dans les domaines des technologies de l'information, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Conseillers en gestion et informatique CGI inc.  
lot 9  
1 149 750 \$;

Fujitsu Conseil (Canada) inc.  
lot 10  
2 874 375 \$.

(CT:1819120)  
(SD-2024-5188)

---

**CE-20241030-3865**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-2534

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2534, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réfection de l'enveloppe du bâtiment situé au 1333, boulevard Chomedey, pour une période de 240 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les Entreprises Victor & François inc.  
342 855,45 \$.

(CT:1819177)  
(SD-2024-5192)

---

**CE-20241030-3866**

DÉBUT, SURVEILLANCE ET ASSISTANCE TECHNIQUE -  
CONTRAT DOS-2534

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Les Entreprises Victor & François inc. pour les travaux de réfection de l'enveloppe du bâtiment situé au 1333, boulevard Chomedey, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Cardin Julien inc. à effectuer l'assistance technique et la surveillance en architecture durant la réalisation desdits travaux, la phase B, assistance technique, au montant de 4 457,12 \$ et la phase C, surveillance, au montant de 3 428,55 \$;



de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30310, lot 1;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2534 par le conseil municipal.

(CT:1819177)  
(SD-2024-5192)

---

**CE-20241030-3867**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13080-F - CONTRAT DOS-2534

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13080-F, un montant de 355 600 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2534 par le conseil municipal.

(CT:1819177)  
(SD-2024-5192)

---

**CE-20241030-3868**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-2516

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2516, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour la location sans opérateur de balais de rue 2025, pour une période d'un an, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Balaye-Pro inc.  
items 1 à 3  
634 662 \$.

(CT:1819262)  
(SD-2024-5200)

---

**CE-20241030-3869**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-2512

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2512, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour



l'acquisition de fourniture et d'installation de câblage réseau de marque Belden ou équivalent et de fibre optique extérieure, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

SAIS Interconnexion inc.  
2 072 134,07 \$.

(CT:1819562)  
(SD-2024-5240)

---

**CE-20241030-3870**

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2687

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour le service de transport de valeurs par messagerie sécuritaire;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-5262)

---

**CE-20241030-3871**

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2588

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition d'une solution intégrée de connexions à distance, de passerelle de connexions sécurisées, de connexions à haut privilège et de voûtes de mots de passe;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-5266)

---

**CE-20241030-3872**

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2605





---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour un contrat à exécution sur demande pour des services professionnels d'évaluation immobilière;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-5329)

---

**CE-20241030-3873**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - OCTROI - CONTRAT  
DOS-2615**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de recommander au conseil d'octroyer le contrat DOS-2615, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition d'armes à impulsion électrique, d'accessoires et de cartouches, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de prix et des documents de demande de prix:

Axon Public Safety Canada inc.  
1 510 840,26 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer le contrat-cadre de services et d'achats d'Axon joint au sommaire décisionnel.

(CT:1820582)  
(SD-2024-5387)

---

**CE-20241030-3874**

**DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12983-F - CONTRAT DOS-2615**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12983-F, un montant de 228 800 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans, conditionnellement à l'octroi du contrat DOS-2615 par le conseil municipal.

(CT:1820582)  
(SD-2024-5387)



---

**CE-20241030-3875**

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2698

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition de 2 camionnettes simple roue et d'une camionnette double roue;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-5442)

---

**CE-20241030-3876**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2562

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2562, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'aménagement de circuits de conditionnement physique au parc de la Capitaine-Molly-Kool, pour une période de 60 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Promover Aménagement  
342 780,72 \$.

(CT:1821227)  
(SD-2024-5466)

---

**CE-20241030-3877**

DÉBUT ET MISE EN PLACE DES MATÉRIAUX - CONTRAT DOS-2562

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Promover Aménagement pour les travaux d'aménagement de circuits de conditionnement physique au parc de la Capitaine-Molly-Kool, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Stantec Experts-Conseils ltée à effectuer le contrôle de la



mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation desdits travaux, au montant de 7 679,64 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 2;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2562 par le conseil municipal.

(CT:1821227)  
(SD-2024-5466)

---

**CE-20241030-3878**

AUTORISATION - PAIEMENT - PLATEFORME TRACES  
QUÉBEC - CONTRAT DOS-2562

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés au ministre des Finances, au montant estimé de 533,50 \$, dans le cadre du contrat DOS-2562 pour les travaux d'aménagement de circuits de conditionnement physique au parc de la Capitaine-Molly-Kool, conditionnellement à l'adjudication dudit contrat par le conseil municipal.

(CT:1821227)  
(SD-2024-5466)

---

**CE-20241030-3879**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12817-F - CONTRAT DOS-2562

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12817-F, un montant de 356 000 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2562 par le conseil municipal.

(CT:1821227)  
(SD-2024-5466)

---

**CE-20241030-3880**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ENTÉRINEMENT - PLAN  
D'ORGANISATION POLICIÈRE 2023

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'entériner le Plan d'organisation



policière 2023 et révisé en octobre 2024 du Service de police.

(SD-2024-4871)

---

**CE-20241030-3881**

ENTENTE - ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville de Laval et l'École nationale de police du Québec relative au partage du matériel de la formation Fusil calibre 12;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-5170)

---

**CE-20241030-3882**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - POLITIQUE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DE LAVAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter la Politique de l'économie sociale de Laval.

(SD-2024-5516)

---

**CE-20241030-3883**

PROCÉDURES - PRÉVENTION DES INCENDIES

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises contre le propriétaire, tout autre propriétaire subséquent, l'occupant ou le locataire du lot 1 493 994 du cadastre du Québec, situé au 1746, boulevard René-Laennec, concernant la contravention au Règlement L-12137 de la Ville de Laval, au CBCS 2010 Chapitre bâtiment du Code de sécurité et à tout autre règlement de la Ville, et ce, jusqu'à la cessation de l'infraction ou l'obtention d'un jugement final.

(SD-2024-5456)

---

**CE-20241030-3884**

DÉPENSE - AÉRO-FEU LTÉE - CONTRAT SP-30091



---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser une dépense au montant de 177 081,05 \$, requise pour défrayer le coût d'acquisition de 50 habits de combat (bunker suit) à Aréo-Feu ltée pour le Service de sécurité incendie, prévue au contrat SP-30091.

(CT:1818059)  
(SD-2024-5038)

---

**CE-20241030-3885**

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - SÉCURITÉ INCENDIE**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser des crédits au montant de 161 699 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement du coût d'acquisition de 50 habits de combat (bunker suit) pour les pompiers du Service de sécurité incendie à Aréo-Feu ltée, prévue au contrat SP-30091.

(CT:1818059)  
(SD-2024-5038)

---

**CE-20241030-3886**

**DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12983-F - CONTRAT SP-30091**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12983-F, un montant de 161 700 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1818059)  
(SD-2024-5038)

---

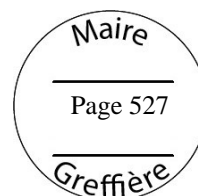
**CE-20241030-3887**

**PROCÉDURES - PRÉVENTION DES INCENDIES**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises contre le propriétaire, tout autre propriétaire subséquent, l'occupant ou le locataire du lot 1 493 993 du cadastre du Québec, situé au 1750, boulevard René-Laennec, concernant la contravention au Règlement numéro L-12137 de la Ville de Laval, au CBCS 2010 Chapitre bâtiment du Code de sécurité et à tout autre règlement de la Ville, et ce, jusqu'à la cessation de l'infraction ou l'obtention d'un jugement final.



(SD-2024-5475)

---

**CE-20241030-3888**

**PROCÉDURES - PRÉVENTION DES INCENDIES**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises contre le propriétaire, tout autre propriétaire subséquent, l'occupant ou le locataire du lot 1 493 992 du cadastre du Québec, situé au 1754, boulevard René-Laennec, concernant la contravention au Règlement numéro L-12137 de la Ville de Laval, au CBCS 2010 Chapitre bâtiment du Code de sécurité et à tout autre règlement de la Ville, et ce, jusqu'à la cessation de l'infraction ou l'obtention d'un jugement final.

(SD-2024-5479)

---

**CE-20241030-3889**

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT CDU-1-5**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro CDU-1-5 modifiant le Règlement CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'y corriger, ajuster et préciser certaines dispositions à la suite de son entrée en vigueur.

(SD-2024-3366)

---

**CE-20241030-3890**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - PROJET DE RÈGLEMENT CDU-1-5 - ASSEMBLÉE DE CONSULTATION**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de recommander au conseil d'adopter le projet de Règlement numéro CDU-1-5 modifiant le Règlement CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'y corriger, ajuster et préciser certaines dispositions à la suite de son entrée en vigueur;

de fixer l'assemblée de consultation au mardi 19 novembre 2024 à 19 h, en la salle du conseil de l'hôtel de ville et par voie de visioconférence Teams.

(SD-2024-3366)

---



**CE-20241030-3891**

AUTORISATION - APPEL À PROJETS - LOTS 1 067 899, 1 067 900, 1 067 901 ET 1 067 909

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service de l'urbanisme à procéder à l'appel à projets visant la mise à disposition de la propriété municipale dite du «Mangu», lots 1 067 899, 1 067 900, 1 067 901 et 1 067 909 du cadastre du Québec, à des fins de logement social ou abordable.

(SD-2024-4929)

---

**CE-20241030-3892**

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL ACCEPTÉE - 9131-6745 QUÉBEC INC.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande UC-2024-7 de M. Akram Benalia, représentant de 9131-6745 Québec inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, sur le lot 1 441 841 du cadastre du Québec, situé aux 960 et 962, boulevard Curé-Labelle, les usages conditionnels «Église, synagogue, mosquée et temple (6911)», «Centre communautaire ou de quartier (6997)» et «Autres lieux d'assemblée pour les loisirs (7219)» du groupe d'usages «Activité de rassemblement (P2)», au sens du Règlement numéro CDU-1, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-251.

Cet usage est autorisé sous réserve du respect des conditions suivantes:

Cour avant:

implanter en cour avant une clôture opaque d'une hauteur maximale de 1 m, et ce, en bordure de la ligne latérale sud, entre l'alignement de façade avant du bâtiment visé et celui du bâtiment voisin au sud;

Cour arrière:

aménager en cour arrière 2 bandes de végétation de 1,5 m de profondeur en bordure de la ligne latérale sud et de la ligne arrière;

implanter dans ces bandes de végétation une haie dense ou une clôture opaque d'une hauteur maximale de 1,8 m;

aménager en cour arrière un espace pour bacs roulants d'une superficie minimale de 6 m<sup>2</sup>.

(SD-2024-5077)

---



**CE-20241030-3893**

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - 9448-5521 QUÉBEC INC.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-60 de 9448-5521 Québec inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction d'un bâtiment principal sur le lot 1 405 195 du cadastre du Québec, 450, boulevard de la Concorde Ouest:

la construction de loggias qui se localisent à 0,28 m de la ligne avant secondaire de terrain, alors qu'une distance minimale de 0,6 m est prescrite;

la construction d'un toit qui se situe à la limite de la ligne avant secondaire de terrain, alors qu'une distance minimale de 0,6 m est prescrite par rapport à cette même ligne;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-255.

(SD-2024-5343)

---

**CE-20241030-3894**

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - SAEED ALI POUR BERENJY ET MANSOUREH ABDOLLAHIA

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-64 de Saeed Ali Pour Berenjy et Mansoureh Abdollahnia, propriétaires, à l'effet d'autoriser, pour un bâtiment existant sur le lot 2 063 232 du cadastre du Québec, 553, rue Bisailon, l'aménagement d'une porte en façade principale avant donnant accès à un logement additionnel, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-256.

(SD-2024-5348)

---

**CE-20241030-3895**

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - PATRICE ANGELI

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-68 de Patrice Angeli, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour un bâtiment existant sur





le lot 1 403 342 du cadastre du Québec, 313, rue Lulli, l'agrandissement du bâtiment sur 1 étage au lieu de 2 et avec une marge latérale droite de 1,51 m au lieu de 3 m, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-257.

(SD-2024-5350)

---

**CE-20241030-3896**

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT  
ACCEPTÉE - 9448-5521 QUÉBEC INC.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme EX-2024-24 de 9448-5521 Québec inc., propriétaire, à l'effet de permettre l'exemption de 2 cases de stationnement dans le cadre de la construction d'un bâtiment isolé de 73 logements à usage mixte de 6 étages sur le lot 1 405 195 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du comité consultatif numéro CCU-2024-258.

(SD-2024-5353)

---

**CE-20241030-3897**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - 9448-  
5521 QUÉBEC INC.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0061 de 9448-5521 Québec inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'un bâtiment d'usage mixte résidentiel et commercial isolé de 6 étages sur le lot 1 405 195 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-259.

(SD-2024-5354)

---

**CE-20241030-3898**

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -  
PATRICE ANGELI ET MIREILLE GAUBIAC

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0122 de Patrice Angeli et Mireille Gaubiac, propriétaires, à l'effet de permettre l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur



le lot 1 403 342 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-261.

(SD-2024-5356)

---

**CE-20241030-3899**

REMPLACEMENT CADASTRAL - ELIO BARCHICHAT INC. -  
PL-2024-61

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 60 460 \$.

(SD-2024-5438)

---

**CE-20241030-3900**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -  
AVENANT À L'ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - MAISON  
MARIE-MARGUERITE

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'approuver l'avenant à l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la Maison Marie-Marguerite dans le cadre de la troisième phase de l'Initiative pour la création rapide de logements (ICRL-3);

d'autoriser la prise de garantie hypothécaire de 1er rang en faveur de la Ville sur le lot 1 168 676 du cadastre du Québec;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis et de le publier au registre foncier;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-5505)

---

**CE-20241030-3901**

REMPLACEMENT CADASTRAL - 9168-2336 QUÉBEC INC. -  
PN-2024-0098

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 194 218 \$.

(SD-2024-5517)

---

**CE-20241030-3902**

**AUTORISATION - APPEL À PROJETS - BOULEVARD DE LA RENAISSANCE**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser le Service de l'urbanisme à procéder à l'appel à projets visant la mise à disposition de la propriété municipale sur le boulevard de la Renaissance, lots projetés 6 580 494 et 6 580 496 du cadastre du Québec, à des fins de logement social ou abordable.

(SD-2024-5595)

---

**CE-20241030-3903**

**ADOPTION - SECOND PROJET DE RÉSOLUTION  
AUTORISANT UN PPCMOI - LOT 1 442 681**

---

ATTENDU QUE la Ville de Laval a adopté le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge à ce règlement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'adopter un second projet de résolution autorisant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin de permettre l'ajout d'un 3e logement et de régulariser l'aménagement des aires de stationnement et des entrées charretières sur le lot 1 442 681 du cadastre du Québec, situé aux 208-210, 92e Avenue, et, de façon précise, d'y permettre:

au plus 3 logements au lieu d'un seul logement;

une aire de stationnement extérieure de type «allée privée» alors qu'une telle aire de stationnement n'est pas autorisée pour une habitation de 3 logements;

au plus 2 entrées charretières au lieu d'une seule entrée charretière;

une largeur maximale d'entrée charretière de 5,6 m au lieu de 5,5 m



pour une seule des 2 entrées charretières.

(SD-2024-5616)

---

**CE-20241030-3904**

DÉPÔT - RAPPORT DE CONSULTATION - PROJET DE  
RÉSOLUTION AUTORISANT UN PPCMOI - LOT 1 442 681

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport de consultation portant sur le projet de résolution autorisant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin de permettre l'ajout d'un 3e logement et de régulariser l'aménagement des aires de stationnement et des entrées charretières sur le lot 1 442 681 du cadastre du Québec, situé aux 208-210, 92e Avenue.

(SD-2024-5616)

---

**CE-20241030-3905**

ADOPTION - SECOND PROJET DE RÉSOLUTION  
AUTORISANT UN PPCMOI - LOT 3 512 220

---

ATTENDU QUE la Ville de Laval a adopté le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge à ce règlement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adopter un second projet de résolution autorisant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin de permettre l'implantation d'un bâtiment accessoire pour la récupération de contenants consignés et d'un conteneur de stockage sur le lot 3 512 220 du cadastre du Québec, situé au 1100, boulevard de l'Avenir et, de façon précise, d'y permettre:

un bâtiment accessoire à l'usage commercial;

l'utilisation d'un conteneur à des fins de bâtiment accessoire;

l'acier peint comme matériau de revêtement extérieur du bâtiment accessoire;



l'entreposage de matières résiduelles à l'extérieur;

l'installation d'un conteneur de type transroulier à l'extérieur;

l'installation d'un conteneur de type transroulier sur des rails au lieu d'être déposé sur une dalle de béton armé et d'être entouré d'un enclos composé d'une clôture opaque ou d'un muret;

conditionnellement à ce que:

le bâtiment accessoire soit implanté uniquement sur la partie du lot 3 512 220 identifiée sur le plan numéro CEG1141003-16\_007 à titre de «territoire d'application» et joint à cette résolution pour en faire partie intégrante;

20 bacs de plantations en béton coulé et plantés de végétaux soient installés et maintenus autour du bâtiment accessoire et du conteneur.

(SD-2024-5618)

---

**CE-20241030-3906**

DÉPÔT - RAPPORT DE CONSULTATION - PROJET DE  
RÉSOLUTION AUTORISANT UN PPCMOI - LOT 3 512 220

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport de consultation portant sur le projet de résolution autorisant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin de permettre l'implantation d'un bâtiment accessoire pour la récupération de contenants consignés et d'un conteneur de stockage sur le lot 3 512 220 du cadastre du Québec, situé au 1100, boulevard de l'Avenir.

(SD-2024-5618)

---

**CE-20241030-3907**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - HONORAIRES  
SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT OS-SP-  
30015

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des honoraires supplémentaires à Lasalle | NHC inc., au montant de 28 739,73 \$, dans le cadre du contrat OS-SP-30015, concernant des services professionnels d'ingénieurs-conseils pour des études hydrauliques, de préféabilité et de conception préliminaire pour 5 problématiques de drainage des eaux pluviales sur le boulevard Mattawa et les rues du Val-des-Bois, Bérard, Baron, Malard, Alfred et Elm;



de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30015, lot 1, entente-cadre.

(CT:1810372)  
(SD-2024-3958)

---

**CE-20241030-3908**

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS  
- CONTRAT OS-SP-30015

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 26 244 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'un mandat professionnel à Lasalle | NHC inc. concernant des services professionnels d'ingénieurs-conseils pour des études hydrauliques, de préfaisabilité et de conception préliminaire pour 5 problématiques de drainage des eaux pluviales sur le boulevard Mattawa, les rues du Val-des-Bois, Bérard, Baron, Malard, Alfred et Elm, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations, conditionnellement à l'autorisation des honoraires supplémentaires par le conseil municipal.

(CT:1810372)  
(SD-2024-3958)

---

**CE-20241030-3909**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CRÉDITS  
SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU CONTRAT DOS-  
2101

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 57 532,79 \$ pour la contingence du contrat DOS-2101 relatif à des travaux de correction de conduite d'égout sanitaire sur la rue Jacques-Tétreault, de poteau d'incendie sur le boulevard Dagenais, de réaménagement de pistes cyclables sur la rue Gilles et le pont Perry et de correction de drainage d'un abribus sur la rue Carole.

(CT:1814877)  
(SD-2024-4611)

---

**CE-20241030-3910**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CRÉDITS -  
BONIFICATION DU CONTRAT DOS-2101

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des crédits au montant de 401



703,45 \$ pour la bonification du contrat DOS-2101 relatif à des travaux de correction de conduite d'égout sanitaire sur la rue Jacques-Tétreault, de poteau d'incendie sur le boulevard Dagenais, de réaménagement de pistes cyclables sur la rue Gilles et le pont Perry et de correction de drainage d'un abribus sur la rue Carole.

(CT:1814877)  
(SD-2024-4611)

---

**CE-20241030-3911**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPENSE -  
BONIFICATION DU CONTRAT DOS-2101

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser une dépense pour la bonification n'excédant pas 439 917,64 \$ en lien avec l'avenant numéro AAP-02 R01 au rapport de reddition de comptes du contrat DOS-2101 joint au sommaire décisionnel.

(CT:1814877)  
(SD-2024-4611)

---

**CE-20241030-3912**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13083-F - CONTRAT DOS-2101

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13083-F, un montant de 459 300 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, conditionnellement à l'autorisation des crédits supplémentaires, des crédits et de la dépense pour la bonification du contrat DOS-2101 par le conseil municipal.

(CT:1814877)  
(SD-2024-4611)

---

**CE-20241030-3913**

INSTALLATION - SIGNALISATION

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser la modification de la signalisation de stationnement et des voies cyclables sur la rue Séguin, entre la 43e Avenue et la rue de Magellan, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 24-SI/237 préparés par le Service de l'ingénierie le 1er octobre 2024;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;



d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de portes pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2024-5299)

---

**CE-20241030-3914**

**HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT OS-SP-29726**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 2 377,10 \$, requis pour défrayer le coût des services professionnels de laboratoire de FNX-Innov inc., prévus au contrat OS-SP-29726, en lien avec les travaux d'aménagement d'un sentier pour piétons, entre la rue Robert-Élie et la gare de la Concorde.

(CT:1820613)  
(SD-2024-5392)

---

**CE-20241030-3915**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - CRÉDITS  
SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU CONTRAT DOS-  
380**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de recommander au conseil d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 155 822,25 \$ pour la contingence du contrat DOS-380 relatif à des travaux de réaménagement géométrique sur le boulevard Curé-Labelle et d'implantation d'un système à fibres optiques pour l'accès au poste de gendarmerie de l'Ouest.

(CT:1820905)  
(SD-2024-5431)

---

**CE-20241030-3916**

**DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS  
- CONTRAT DOS-380**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser des crédits au montant de 163 594 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financements des crédits supplémentaires à la contingence du contrat DOS-380 en lien avec les travaux de réaménagement géométrique sur le boulevard Curé-Labelle et d'implantation d'un système à fibres optiques pour l'accès au poste de gendarmerie de l'Ouest, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations, conditionnellement à l'autorisation des crédits supplémentaires pour la contingence dudit





contrat par le conseil municipal.

(CT:1820905)  
(SD-2024-5431)

---

**CE-20241030-3917**

INSTALLATION - SIGNALISATION

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'implantation de bonifications à la signalisation et au marquage sur le boulevard du Souvenir aux abords de l'école secondaire de la Croisée, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 24-SI/255 préparés par le Service de l'ingénierie le 4 octobre 2024;

d'autoriser les services de l'ingénierie et des travaux publics à coordonner la réalisation de ces travaux de signalisation et de marquage.

(SD-2024-5502)

---

**CE-20241030-3918**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - HONORAIRES  
SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT OS-SP-30070

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 68 985 \$ à MLC Associés inc., requis pour défrayer le coût des services professionnels rendus, dans le cadre des travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2023, groupe 3, prévus au contrat OS-SP-30070.

(CT:1821903)  
(SD-2024-5553)

---

**CE-20241030-3919**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE  
RÈGLEMENT L-13104

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13104 modifiant le Règlement L-10836 prévoyant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Laval.

(SD-2024-1562)



---

**CE-20241030-3920**

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13104

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13104 modifiant le Règlement L-10836 prévoyant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Laval.

(SD-2024-1562)

---

**CE-20241030-3921**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -  
RÈGLEMENT L-13104

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13104 modifiant le Règlement L-10836 prévoyant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Laval.

(SD-2024-1562)

---

**CE-20241030-3922**

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - TRAVAUX PUBLICS

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 141 511,23 \$, requis pour défrayer le coût de l'aménagement véhiculaire de 34 automobiles neuves pour plusieurs services de la Ville, montage type flèche MTQ et gyrophare dôme à Zone Technologies inc., prévus au contrat DOS-2115.

(CT:1811874)  
(SD-2024-4208)

---

**CE-20241030-3923**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13028-F - CONTRAT DOS-2115

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13028-F, un montant de 129 400 \$, taxes



nettes incluses, sur un terme de 10 ans.

(CT:1811874)  
(SD-2024-4208)

---

**CE-20241030-3924**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -  
MANDAT - CONTRAT DOS-1973

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser un mandat à Martin Roy et associés inc., au montant total de 427 661,01 \$, pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation des plans et devis ainsi que les services durant la construction concernant les travaux de mise à niveau de l'entrée électrique et des équipements de CVAC (décarbonisation) au garage municipal, secteur 2, à savoir:

la phase «études» comprenant les plans et devis et les documents de soumission ainsi que l'obtention des autorisations et certificats requis, au montant de 257 544 \$;

la phase «exécution du contrat», soutien technique durant les travaux, au montant de 72 848,16 \$;

la phase «exécution du contrat», surveillance des travaux, au montant de 97 268,85 \$;

ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase «études», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1973, lot 1.

(CT:1815216)  
(SD-2024-4659)

---

**CE-20241030-3925**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12987-F - CONTRAT DOS-1973

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12987-F, un montant de 47 100 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans, conditionnellement à l'autorisation du mandat professionnel prévu au contrat DOS-1973 par le conseil municipal.



(CT:1815216)  
(SD-2024-4659)

---

**CE-20241030-3926**

APPROBATION - CONVENTION D'UTILISATION ET  
D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC -  
CLOBRACON CONSTRUCTION INC.

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention d'utilisation et d'occupation temporaire du domaine public à intervenir entre Ville de Laval et Clobracon Construction inc. concernant la location d'un espace appartenant à la Ville, situé sur le lot 1 627 269 du cadastre du Québec, connu comme étant le Belvédère Pie-IX, pour une période d'un an, du 1er octobre 2024 au 30 septembre 2025, avec une option de prolongation automatique de 2 périodes de 6 mois, et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans cette convention;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-5239)

---

**CE-20241030-3927**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-1973

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Martin Roy et Associés inc. à effectuer un mandat de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation des plans et devis et les services durant la construction dans le cadre des travaux de mise à niveau de l'entrée électrique et des chaudières et équipements annexes, décarbonation, au complexe Guimond, mesure 3 du Plan climat, au montant de 137 925,16 \$, à savoir:

la phase «études» comprenant les plans et devis et les documents de soumission ainsi que l'obtention des autorisations et certificats requis, au montant de 113 825,25 \$;

la phase «exécution du contrat», soutien technique durant les travaux, au montant de 10 320,16 \$;

la phase «exécution du contrat», surveillance des travaux, au montant de 13 779,75 \$;

ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la



phase «études», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1973, lot 1.

(CT:1819829)  
(SD-2024-5304)

---

**CE-20241030-3928**

**DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12987-F - CONTRAT DOS-1973**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12987-F, un montant de 20 800 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1819829)  
(SD-2024-5304)

---

**CE-20241030-3929**

**AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-1973**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser Martin Roy et associés, à effectuer un mandat de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation des plans et devis et les services durant la construction dans le cadre des travaux de mise à niveau de l'entrée électrique et des chaudières et équipements annexes (décarbonation) à l'aréna Yvon-Chartrand, mesure 3 du Plan climat, au montant de 129 594,07 \$, à savoir:

la phase «études» comprenant les plans et devis et les documents de soumission ainsi que l'obtention des autorisations et certificats requis, au montant de 98 878,50 \$;

la phase «exécution du contrat», soutien technique durant les travaux, au montant de 13 153,14 \$;

la phase «exécution du contrat», surveillance des travaux, au montant de 17 562,43 \$;

ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase «études», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1973, lot 1.



(CT:1820115)  
(SD-2024-5324)

---

**CE-20241030-3930**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12987-F - CONTRAT DOS-1973

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances, à financer à même les fonds disponibles au Règlement L-12987-F, un montant de 18 100 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1820115)  
(SD-2024-5324)

---

**CE-20241030-3931**

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-507

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Le Groupe Conseil Génipur inc., à effectuer un mandat de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation des plans et devis et les services durant la construction dans le cadre des travaux d'aménagement d'un parc limitrophe au centre communautaire Simonne-Monet-Chartrand, au montant de 100 867,57 \$, à savoir:

la phase «études» comprenant les plans et devis et les documents de soumission ainsi que l'obtention des autorisations et certificats requis, au montant de 73 179,29 \$;

la phase «exécution du contrat», surveillance des travaux, au montant de 27 688,28 \$, ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase «études», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-507, lot 4.

(CT:1821473)  
(SD-2024-5497)

---

**CE-20241030-3932**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12987-F - CONTRAT DOS-507

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds



disponibles au Règlement L-12987-F, un montant de 66 900 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1821473)  
(SD-2024-5497)

---

**CE-20241030-3933**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE  
RÈGLEMENT L-13014

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13014 décrétant l'exécution de travaux de rénovation et d'aménagement fonctionnel au garage du secteur 1 et un emprunt de 3 285 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-5520)

---

**CE-20241030-3934**

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13014

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13014 décrétant l'exécution de travaux de rénovation et d'aménagement fonctionnel au garage du secteur 1 et un emprunt de 3 285 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-5520)

---

**CE-20241030-3935**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -  
RÈGLEMENT L-13014

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13014 décrétant l'exécution de travaux de rénovation et d'aménagement fonctionnel au garage du secteur 1 et un emprunt de 3 285 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-5520)

---

**CE-20241030-3936**

RAPPORT FINAL - REDDITION DE COMPTES -  
CONTINGENCES - CONTRAT SP-29806



---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de prendre acte du rapport final de reddition de comptes du Service des immeubles, parcs et espaces publics en date du 21 octobre 2024, en lien avec le contrat SP-29806 concernant l'agrandissement de la caserne numéro 3 pour la création d'un vestiaire pour les habits de combat, lequel rapport fait état du montant final du coût des travaux incluant les contingences dépensées.

(SD-2024-5558)

---

**CE-20241030-3937**

**RAPPORT FINAL - REDDITION DE COMPTES -  
CONTINGENCES - CONTRAT SP-29839**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de prendre acte du rapport final de reddition de comptes du Service des immeubles, parcs et espaces publics en date du 21 octobre 2024, en lien avec le contrat SP-29839 pour les travaux de rénovation complète d'un bâtiment municipal en bureaux administratifs et salle de formation, soit l'ancienne caserne numéro 4, lequel rapport fait état du montant final du coût des travaux incluant les contingences dépensées.

(SD-2024-5558)

---

**CE-20241030-3938**

**RAPPORT FINAL - REDDITION DE COMPTES -  
CONTINGENCES - CONTRAT SP-30392**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de prendre acte du rapport final de reddition de comptes du Service des immeubles, parcs et espaces publics en date du 21 octobre 2024, en lien avec le contrat SP-30392 pour les travaux de remplacement de membrane de toiture aux usines d'Auteuil et de Fabreville, lequel rapport fait état du montant final du coût des travaux incluant les contingences dépensées.

(SD-2024-5558)

---

**CE-20241030-3939**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -  
MANDAT - CONTRAT DOS-2079**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**





de recommander au conseil d'autoriser Hut Architecture inc. à procéder à un mandat de services professionnels d'architectes pour la préparation d'une étude hydrique, d'un devis de performance ainsi qu'un concept préliminaire pour la construction d'un chalet de parc, de jeux d'eau et de divers aménagements au parc Laval-Ouest, au montant total de 331 128 \$, à savoir:

la section A «études», comprenant les devis de performance et l'assistance durant la période d'appel d'offres, au montant de 265 592,25 \$;

la section B «exécution du contrat», soutien technique durant les travaux, au montant de 65 535,75 \$;

ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la section A «études», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2079, lot 2.

(CT:1822138)  
(SD-2024-5582)

---

**CE-20241030-3940**

**DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12987-F - CONTRAT DOS-2079**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12987-F, un montant de 242 600 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans, conditionnellement à l'autorisation du mandat prévus au contrat DOS-2079 par le conseil municipal.

(CT:1822138)  
(SD-2024-5582)

---

**CE-20241030-3941**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME DE RESTAURATION ET DE CRÉATION DE MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de recommander au conseil:

d'autoriser le Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté à déposer au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les



changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) une demande d'aide financière pour un montant d'environ 1 700 000 \$ dans le cadre du volet 2 du programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques (PRCMHH), pour le projet de restauration de la berge de la Plage-des-Îles;

d'autoriser le directeur dudit service à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-5172)

---

**CE-20241030-3942**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE  
RÈGLEMENT L-12872

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-12872 concernant la tarification des services de l'eau.

(SD-2024-3873)

---

**CE-20241030-3943**

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-12872

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-12872 concernant la tarification des services de l'eau.

(SD-2024-3873)

---

**CE-20241030-3944**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -  
RÈGLEMENT L-12872

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-12872 concernant la tarification des services de l'eau.

(SD-2024-3873)

---

**CE-20241030-3945**

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - COOPÉRATIVE  
DE SOUTIEN À DOMICILE DE LAVAL



---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et la Coopérative de soutien à domicile de Laval concernant le versement d'une subvention maximale de 170 386 \$, pour la réalisation du projet «Missions collaboratives» dans le cadre du Fonds régions et ruralité volet 2;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1817917)  
(SD-2024-5025)

---

Les discussions sur les points 60.2, 60.3 et 60.4 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

---

**CE-20241030-3946**

**APPROBATION - PRÊT À USAGE - SERVICES DES LOISIRS  
SAINT-BRUNO DE LAVAL INC.**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver le prêt à usage à intervenir entre la Ville de Laval et les Services des Loisirs Saint-Bruno de Laval inc. pour l'utilisation de l'immeuble situé au 905, avenue des Lacasse, pour une période de 4 ans, soit du 1er novembre 2024 au 31 décembre 2028, et ce, aux conditions mentionnées dans ce prêt;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-5433)

---

**CE-20241030-3947**

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - CRÉDITS  
SUPPLÉMENTAIRES - ENTENTE DE SERVICES -  
CORPORATION DE LA SALLE ANDRÉ-MATHIEU**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de recommander au conseil d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 446 934 \$, pour couvrir les frais des autres services requis par la Ville, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024, et ce, dans le cadre de l'entente intervenue entre la Ville et la



Corporation de la Salle André-Mathieu ([co]motion) concernant la Maison des arts.

(CT:1821759)  
(SD-2024-5535)

---

**CE-20241030-3948**

OCTROI - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30229

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Groupe ABS inc. à procéder à la réalisation d'une caractérisation environnementale et reconnaissance géotechnique préliminaires des sols des terrains bordant le boulevard du Souvenir et l'autoroute des Laurentides dans le cadre des travaux de décontamination, de réaménagement, de revalorisation et de mise à niveau des terrains du Carré Laval, au montant de 165 305,54 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30229, lot 3.

(CT:1821535)  
(SD-2024-5503)

---

**CE-20241030-3949**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13149

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13149 décrétant l'exécution des travaux de construction de la caserne de pompiers numéro 1 et un emprunt de 19 405 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-5590)

---

**CE-20241030-3950**

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13149

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13149 décrétant l'exécution des travaux de construction de la caserne de pompiers numéro 1 et un emprunt de 19 405 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-5590)



**CE-20241030-3951**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -  
RÈGLEMENT L-13149

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13149 décrétant l'exécution des travaux de construction de la caserne de pompiers numéro 1 et un emprunt de 19 405 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-5590)

---

**CE-20241030-3952**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - MODIFICATION -  
RÈGLEMENT L-13127

---

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20240709-649, le conseil municipal a adopté le Règlement numéro L-13127 décrétant la conception et la construction de la cour municipale et décrétant un emprunt de 30 000 000 \$ à cette fin;

ATTENDU QUE la Ville peut modifier le Règlement numéro L-13127 par résolution selon l'article 365 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19);

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier l'article 2 du Règlement numéro L-13127 pour y énoncer la source de financement du montant de 20 987 000 \$;

ATTENDU QUE cette modification n'augmente pas les charges des contribuables et ne modifie pas l'objet du Règlement L-13127;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de modifier le Règlement numéro L-13127 décrétant la conception et la construction de la cour municipale et décrétant un emprunt de 30 000 000 \$ à cette fin, et ce, afin que l'article 2 du règlement se lise comme suit:

«2. Le conseil autorise, aux fins du présent règlement, la dépense d'une somme n'excédant pas 50 987 000 \$ y compris le montant des dépenses contingentes et, pour se procurer cette somme, autorise:

- un emprunt jusqu'à concurrence d'un montant de 30 000 000 \$;
- une appropriation d'un montant de 13 050 000 \$, prise à même les fonds disponibles du Règlement numéro L-12698 créant une réserve financière pour le paiement comptant d'immobilisations;
- une appropriation d'un montant de 7 937 000 \$ prise à même les fonds disponibles de l'excédent de fonctionnement affecté pour la cour municipale.



S'il advient que le montant d'une appropriation dans le présent règlement est plus élevé que la dépense faite en rapport avec ladite appropriation, l'excédent pourra être utilisé pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et dont l'estimation s'avérerait insuffisante.».

(SD-2024-5658)

---

---

À 9 h 24, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

---

---

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

---

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière